



Département du Doubs
Arrondissement de Montbéliard
Canton de Maïche

n°2023 – 059

Commune de DAMPRICHARD - 25450
Extrait du registre des délibérations
du Conseil Municipal

SEANCE DU 28 SEPTEMBRE 2023

L'an deux mille vingt-trois, le 28, le Conseil Municipal de la Commune de Damprichard s'est réuni, sur convocation du 19 septembre, au lieu habituel de ses séances sous la présidence de Monsieur Anthony MERIQUE, Maire, pour une session ordinaire du mois de septembre.

Membres en exercice : 18

Secrétaire de séance : Justin MARGUERON

Présents : 15 Christine ARNOUX, Angélique BIERLA, Claudine CAGNON, Martial CORDIER, Nicolas CSUZI, Jacqueline DELAVELLE, Christelle DUQUET, Jean-Paul FEUVRIER, André GARRESSUS, Brigitte MAIRE, Justin MARGUERON, Anthony MERIQUE, Nadège MOUGIN, Damien SCHELL, Christine TREDANT

Absents : 3 Luc GUILLAUME, Jean-Charles JACOULOT, Michaël NICOD

Procurations : 2 Luc GUILLAUME donne procuration à Christelle DUQUET
Jean-Charles JACOULOT donne procuration à Martial CORDIER

Délibération n°2023 – 059 :

Objet : renouvellement de la certification PEFC pour une durée de 5 ans

Monsieur le Maire explique que l'adhésion à la certification PEFC de la commune arrive à échéance le 31 décembre 2023. Il précise que cette certification vise à garantir que les bois exploités par la Commune, en lien avec l'ONF, respectent un cahier des charges vertueux.

Le Maire précise que le coût de cette cotisation pour les 5 années à venir se monte à une contribution forfaitaire de 20.00 € à laquelle s'ajoute une contribution de 0.65 € par Ha de forêt, soit un coût de cotisation approximatif de 140.00 €.

L'exposé du Maire étant entendu, l'Assemblée, après en avoir délibéré, décide de renouveler son adhésion au certificat PEFC au 1^{er} janvier 2024 pour une durée de 5 ans, demande en conséquence à l'ONF d'en respecter les principes et autorise le Maire à signer tout document afférent.

Les crédits nécessaires seront inscrits au budget primitif 2024 du budget annexe forêts.

Suffrages exprimés : 17 Pour : 17 Contre : 0 Abstention : 0

Pour extrait conforme,

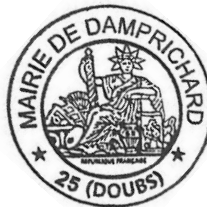
La Préfecture :

Envoyé en préfecture le 29/09/2023

Reçu en préfecture le 29/09/2023

Publié le 29/09/2023

ID : 025-212501936-20230928-2023_059-DE



Le Maire,
Anthony MERIQUE :